



Tubize, le 24.08.2025

**CONCERNE : COTISATION POUR LA SAISON SPORTIVE « 2025 – 2026 »**

Chers amis archers, chers membres « LFU »,

**L'année sportive « 2025-2026 » s'approche à grand pas.**

Vous avez passé un bon moment avec nous sur le pas de tir la saison passée et vous voulez continuer à pratiquer le tir à l'arc ?

**Alors, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation...**

Suite à l'augmentation de la cotisation de la ligue de 12 euros qui a été votée ce 16 mai 2025. Nous avons également pris la décision d'augmenter notre cotisation qui est inchangée depuis la création du club en 2013. Voici donc les modifications :

- **Membre « seul »** : 110 € (anciennement 100 €)
- **Autres membres de la même famille** : 90 € (anciennement 80 €)
- **Deuxième affiliation** : 70 € (inchangé)
- **Autres deuxième affiliation de la même famille** : 50 € (inchangé)
- **Adhérent (= non-tireur)** : 60 € (anciennement 50 €)

La cotisation comprend l'affiliation à la Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc (LFBTA) ainsi que l'assurance pour la période du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026.

**Le renouvellement de cotisation doit être parvenu sur le compte BE 85.363-1237783-06 du club pour le 20 septembre 2025 au plus tard.**

A partir du 1er octobre 2025, seuls les membres en ordre de cotisation seront admis aux séances d'entraînement et aux compétitions.

Nos entraînements ont lieu :

- **le mercredi de 20h00 à 22h00 ;**
- **le dimanche de 16h00 à 19h00.**

Le lieu d'entraînement reste inchangé :

STADE LEBURTON  
Salle André Menu  
Allée des Sports, 5  
1480 Tubize



Les Flèches Unies, asbl  
Rue Try-Haut, 34  
1480 Saintes

---

Vous ne voulez pas pratiquer le tir à l'arc, mais juste soutenir le club ? La cotisation est de 60 euros par membre adhérent.

En espérant vous compter une nouvelle année parmi nos membres, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Salutations sportives,  
Le comité de « Les Flèches Unies »